

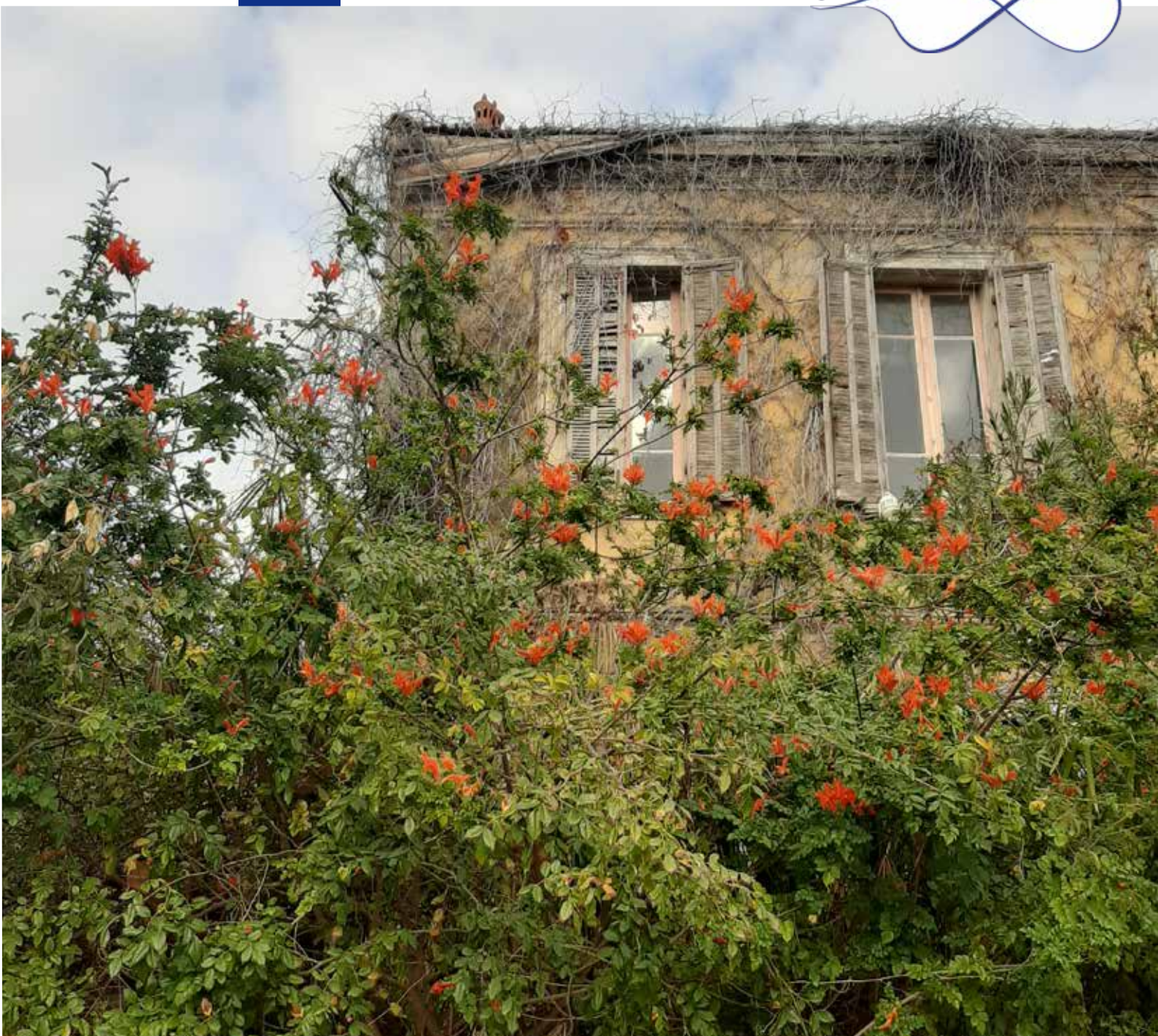
LE MANDRÉEN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

FÉVRIER 2022 N° 275

Presqu'île de charme



VILLE DE
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER
04 94 11 51 60
www.ville-saintmandrier.fr
f Le Mandréen - Saint-Mandrier-sur-Mer





édito

Il est un moment particulier dans la vie d'une commune qui se renouvelle chaque année, c'est le vote du budget qui se déroulera en avril. Mais ce vote au Conseil Municipal, qui permet de gérer la commune pendant un an, nécessite une préparation qui commence dès le mois de décembre avec l'analyse des dépenses de l'année 2021 et l'établissement du compte administratif qui en est le résultat. Dans le même temps, une réflexion est menée sur la stratégie d'investissement pour 2022.

Puis, au fil des semaines suivantes, la commission « Travaux et finances » examine les propositions, nous faisons des simulations et des arbitrages pour déboucher sur un débat d'orientations budgétaires en conseil municipal avant de voter le budget.

Bref, un travail de plusieurs mois pour nos élus et nos équipes mais nous y sommes habitués depuis des années.

Cependant, la particularité de ce futur budget, c'est l'inconnu qui subsiste aujourd'hui sur les augmentations des dépenses liées à l'énergie qui s'annoncent considérables (+ de 50 % sur l'électricité notamment), et sur notre capacité à les absorber. Par ailleurs, il faudra supporter d'autres dépenses incontournables telles que les dépenses de personnel, en sachant que le gouvernement a pris des mesures de revalorisation des bas salaires, mais aussi les révisions de prix des matériaux et consommables et l'augmentation des prix des carburants qui s'envolent.

Alors, il faudra bien faire des choix, peut être douloureux, mais c'est notre rôle et notre responsabilité. En revanche, nous nous refuserons à remettre en question notre programme électoral pour lequel vous nous avez élus, tout au plus certains programmes pourront être décalés.

Nous vous tiendrons informés de nos orientations mais je souhaitais vous faire part, dès à présent, de nos réflexions.

Ce mois de février verra le démarrage des travaux de renaturation de la plage de la Coudoulière dont la fin est prévue avant le démarrage de la saison balnéaire ; la mise en place de capteurs CO2 dans les écoles ; la présentation, par le bureau d'étude choisi, du projet du foyer des jeunes et de la médiathèque que nous aurons bientôt l'occasion de vous présenter dans le Mandréen.

Sur le plan de la pandémie, il semble que nous nous rapprochions du pic de cette nouvelle vague et j'espère qu'elle sera la dernière afin que nous retrouvions bientôt notre vie d'avant la pandémie.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**



MÉTROPOLE
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE



NOS JOIES, NOS PEINES...

BONJOUR LES BÉBÉS !

Arthur MARGO	13/12/2021
Tydiann STORK MANDON	03/01/2022
Océane MARCHAL	13/01/2022

Vive les mariés !

Mégane BENJAMIN & Franck RICO	15/01/2022
--	------------

Ils nous ont quittés

Suzanne OTTAVIANI née MOSCHETTI	25/12/2021	92 ans
Lucienne FERRARA née MATTONE	27/12/2021	84 ans
Claude CARRERE	12/01/2022	86 ans
Pierrette ROGNON née BARLETTA	13/01/2022	88 ans
Bernard GRISEY	17/01/2022	86 ans
Claude COMAS	23/01/2022	85 ans
Raymonde ABISSET née CHASSAGNAC	23/01/2022	87 ans

AMIS DU BOUT DU MONDE

Nous serions très heureux, amis mandréens qui habitez au bout du monde, si de temps en temps, vous nous donniez de vos nouvelles avec une belle photo du lieu où vous habitez.

Le Maire,

Permanence communale

Elle est assurée 7j/7, de 18 h 00 à 8 h 00 par un agent de la police municipale au 06 75 56 02 17.

L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

Vous venez de vous établir à Saint-Mandrier ?

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis à l'accueil de la Mairie.

LE MANDRÉEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
Disponible sur : www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication :

Gilles VINCENT

Rédaction, création graphique, mise en page : Service Vie de la Cité.

Crédits photos : Vie de la Cité, Associations

Photo de couverture : Vie de la Cité - SO

Impression : Caractere - Imprimeurs SIRA
83110 SANARY-SUR-MER

Pour être tenu informé des manifestations organisées sur la commune, spectacles, vernissages, réunions publiques..., inscrivez-vous auprès du service VIE DE LA CITÉ en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : sobitz@ville-saintmandrier.fr

Point sur les TRAVAUX

Éclairage du stade Lanérière

Dans le cadre des économies d'énergie, le stade Lanérière vient d'être doté d'éclairage à leds, tout comme les courts de tennis équipés cet été et bientôt le stade Marcel Bodrero.

Coût : 31 019 € TTC



Vidéo-protection : C'est avec 2 mois d'avance que les travaux d'implantation de 19 nouvelles caméras sur Pin Rolland se terminent. Elles viennent compléter le dispositif existant sur la commune. Réparties sur quatre mâts positionnés, rond-point G. Inaud, intersection Boulevard Saint Asile /avenue de la Mer et au bout de l'avenue Fliche-Bergis au niveau des aires de jeux. Ce dispositif, relié au centre de supervision rénové du poste de police, permet de couvrir les entrées et sorties de Saint-Mandrier.

Coût : 255 200 € TTC



Rond-point G. Inaud



Vue vers sortie Pin Rolland



Descente Koenig

Christian TOULOUSE

Adjoint au Maire chargé de l'Aménagement du territoire et des Travaux d'entretien courant

IMPÔTS fonciers

Certains d'entre vous nous ont questionnés sur l'augmentation constatée sur le taux de la taxe foncière communale qui est passée de 18 % à 33 % et ils ont raison.

L'explication réside dans l'abandon de la taxe d'habitation et sa compensation par le transfert de la taxe foncière du département vers la commune. Le nouveau taux de la taxe foncière communale comprend donc aujourd'hui la somme de la taxe communale et de celle du département.

En clair globalement, il n'y a pas eu pour l'heure d'augmentation du taux communal.

Le Maire,
Gilles VINCENT

Les BRÈVES du CONSEIL

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance le 20 décembre 2021.

Toutes les réunions du Conseil, annoncées par voie d'affichage, par voie électronique et par voie de presse, sont, par principe, ouvertes au public. En application des consignes sanitaires en vigueur, les séances sont de nouveau ouvertes au public.

Les principales questions débattues portaient sur les points suivants :

- Décision budgétaire modificative n°4.
- Autorisation de cession de l'ancien bus communal IVECO après plus de 13 ans de service.
- Hausse des tarifs publics 2022 des cimetières : 2,8% en moyenne.
- Révision des autorisations de programme pour l'année 2022 pour l'aménagement du foyer des jeunes et pour la réhabilitation de la propriété Fliche.
- Demandes de subventions à l'État au titre de la DETR/DSIL, et au Département et à la Région en ce qui concerne les frais de gestion et d'entretien du site de La Coudoulière et du Domaine de l'Ermitage.
- Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association « La grande famille de Procida et Ischia » pour la réalisation d'une plaque commémorative qui sera apposée à Procida.
- Avances sur subvention 2022 pour le CCAS et la crèche Les Lucioles.
- Signature de la convention avec l'AIST 83 pour la médecine du travail.
- Présentation de la déclaration sur effectifs pour l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés.
- Mise en place de l'allocation aux parents d'enfants handicapés de moins de 20 ans, en faveur du personnel communal.
- Création de postes pour prendre en compte les avancements de grade et les réussites aux concours.
- Présentation des rapports d'activités du SIVAAD et de la Métropole TPM.
- Signature de la convention 2022 avec l'ONF pour le contrôle des obligations de débroussaillage.
- Signature de la convention avec La Ligue contre le Cancer pour la création des « Espaces sans tabac ».
- Signature de la convention de prestation de service avec le Centre nautique de Saint-Mandrier dans le cadre des activités scolaires et périscolaires.
- Signature de l'acte d'engagement avec la CAF du Var pour la Convention Territoriale Globale.
- Modification du dispositif des bourses versées aux bacheliers mandréens.
- Mise en œuvre de la protection fonctionnelle pour un élu dans le cadre de l'appel d'un jugement du Tribunal Judiciaire de Toulon.
- Présentation du bilan des contentieux.

Sur les 31 délibérations donnant lieu à vote, 23 ont été votées à l'unanimité, une avec 5 votes contre et 7 avec 5 abstentions.

Un compte-rendu analytique de chaque séance du Conseil Municipal est affiché sur le tableau devant la Mairie sous huitaine et peut être consulté sur place par l'ensemble des citoyens, ainsi que tout rapport et compte-rendu.

Michel **MARIN**
 2^{ème} Adjoint au Maire

Renaturation de la plage de la COUDOULIÈRE, C'est parti !

Dans le cadre du plan de gestion et d'aménagement du site de la Coudoulière qui comprend le domaine de l'Ermitage et la plage de la Coudoulière, nous avons, avec le Conservatoire du Littoral, intégré, dès 2008, le projet de renaturation de la plage.

Cette décision était liée à la proximité du domaine de l'Ermitage et à une plage dont l'artificialisation dénaturait ce site naturel.

En effet, dès 1970, la municipalité a dû protéger l'arrière plage des largades d'automne en procédant à des remblais issus de la construction du Siffroy. Puis, le parking a été goudronné et enfin, des enrochements ont été installés pour stabiliser les remblais. Deux terrains de tennis ont été construits près du fort, puis des équipements publics ont vu le jour en liaison avec l'activité de la plage, du restaurant et des courts de tennis.



Le projet proposé en 2010 sur la base d'une étude morphodynamique réalisée par le CEREGE prévoyait, outre une renaturation avec désimperméabilisation du parking et des arbres non endémiques, un théâtre de verdure remplaçant les cours de tennis.

Lors de l'enquête publique réalisée en 2010, tous les participants se sont déclarés favorables à sa réalisation. Malgré le résultat de cette enquête publique, le soutien de la municipalité qui l'a inscrit dans son programme électoral, un avis favorable de l'État sur les travaux, ouvrage et aménagement de la zone côtière, ce projet a pris du retard en raison d'un recours gracieux d'une association et de la difficulté liée au transfert du domaine public maritime État vers le Conservatoire du Littoral.

Aujourd'hui, plus rien ne s'oppose à la réalisation de la renaturation de la plage et de l'arrière plage et le Conservatoire du Littoral, la Métropole et la Commune vont lancer leurs travaux.



Évidemment, pendant les travaux, l'accès à la plage sera limité mais je vous donne rendez-vous dès la fin de leur réalisation, prévue avant l'été, pour constater que nous avons bien œuvré pour la biodiversité, contre le réchauffement climatique et pour la culture.

Le Maire
Gilles VINCENT



GRÈVE dans les écoles

Lorsqu'une grève a lieu dans les écoles, nous devons, comme la loi l'impose, organiser un service minimum d'accueil si un quart des enseignants est gréviste dans leur école. Ce service minimum fonctionne avec du personnel communal ou des vacataires.

Si les agents d'encadrement du temps méridien sont en nombre insuffisant, il est fait appel à des bénévoles qui vont s'occuper de vos enfants de 11h30 à 13h30.

Toute cette organisation est établie en 48 heures. Cela demande la mobilisation de tous, fonctionnaires et élus.

C'est grâce à l'entente de tous que nous avons pu accueillir vos enfants le jeudi 13 janvier (51 enfants). Cette journée, 10 enseignants et 4 ATSEM étaient en grève. Que tous soient remerciés pour leur implication au service des jeunes mandréens.

Colette **DEMIERRE**
Adjointe au Maire chargée des Affaires scolaires

LISTE ÉLECTORALE 2022 : Vérifiez en ligne si vous êtes bien inscrit



Vous souhaitez vous assurer que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales pour voter à l'élection présidentielle les 10 et 24 avril 2022 ainsi qu'aux élections législatives les 12 et 19 juin 2022 ?

Vérifiez votre situation électorale en utilisant le service en ligne disponible sur Service-public.fr.

Pour vérifier votre situation électorale, il vous faut préciser simplement :

- si vous votez en France ;
- le nom de votre commune de vote ;
- vos nom et prénom(s) ;
- votre sexe et votre date de naissance.

Une fois tous les éléments fournis et validés, vous pourrez savoir si vous êtes inscrit sur la liste électorale de votre commune.

En cas de réponse positive, le numéro de votre bureau de vote et son adresse vous seront précisés.

Ce service en ligne vous est proposé dans une version simplifiée qui vous permet également de connaître votre numéro national d'électeur nécessaire pour établir une procuration ainsi que vos procurations en cours.

À noter : Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale, **vous pouvez vous inscrire en ligne jusqu'au 2 mars 2022** et en mairie ou par courrier jusqu'au vendredi 4 mars pour voter lors de l'élection présidentielle.

www.service-public.fr/particuliers/actualites

Source : service-public.fr

PRÉ-INSCRIPTIONS SCOLAIRES
Année scolaire 2022 / 2023

1^{ère} année de MATERNELLE
des enfants nés en 2019

Du lundi 10 janvier 2022
au vendredi 11 février 2022

au **SERVICE SCOLAIRE - GUICHET UNIQUE** :
09.67.51.98.08
Les Jardins d'Hydra
à côté du complexe scolaire Louis Clément

LUNDI - MARDI - JEUDI ET VENDREDI
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

PERMANENCE EXCEPTIONNELLE :
Mercredi 26 janvier 2022 de 13h30 à 17h00

PIÈCES À FOURNIR :

- Dossier d'inscription
- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Certificat médical
- Pour les enfants hors commune : dérogation de la commune de domicile
- Jugement de divorce en cas de séparation

HÔTEL DE VILLE
Place des Résistants
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER
04 94 11 51 60

www.ville-saintmandrier.fr
Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

Point LOGEMENTS

Les logements de la résidence « Les Voiles » située près de la maison de retraite seront livrés dans le courant de l'été. ACTION LOGEMENT sera réservataire de 5 appartements. Pensez à vous rapprocher de votre employeur afin de savoir s'il est adhérent et déposez un dossier de candidature sur le site :

<https://www.demande-logement-social.gouv.fr/index> dès que possible.



Lors du Conseil métropolitain du 16 décembre 2021, le budget primitif 2022 a été voté à 675,8 millions d'€, investissement et fonctionnement confondus. Plus de 900 millions de dépenses d'équipements sur le territoire sont prévus jusqu'en 2026, tous budgets confondus.

TPM parvient ainsi à maintenir le cap et rester active en 2022 !



SPECTACLE MUSICAL

GAINSBOURG et ses muses
Théâtre Marc Baron
Dimanche 6 février 2022 à 17h

"GAINSBOURG ET SES MUSES" est un voyage dans le temps autour des musiques et des textes de l'artiste Serge GAINSBOURG et des voix féminines pour lesquelles il a si bien écrit : Birkin, Bardot, Gréco, Adjani..., le tout, saupoudré d'une pincée de comédie où s'entrechoquent et se bousculent, humour, séduction et émotion.

Serge GAINSBOURG était un grand séducteur...

Des femmes, telles des muses, ont accompagné sa vie et sublimé, sans aucun doute, son inspiration. Il leur a offert son talent tels des bijoux, sous forme de notes et de mots d'une ineffable beauté. Un côté sombre en dualité permanente avec une sensibilité à fleur de peau... Une armure dans le fond si fragile. Son oeuvre magistrale a rendu cet immense artiste, intemporel !

Avec :
Dominique BETHUNE, créatrice et interprète
Tchiné PERRIN, créateur et interprète
Metteur en scène TONY MASTROPIETRO



Tarif : 14 €
Réservations : 06.78.80.76.69 ou sur Billetreduc.com (12€)



FESTIVAL DE L'HUMOUR

JOVANY, le dernier saltimbanque
Théâtre Marc Baron
Dimanche 27 février 2022 à 17h

Chez Jovany, le rire est une histoire de famille.

Enfant de la balle, il grandit dans sa bulle sous la lumière des projecteurs, dirigé par un grand-père clown, musicien et amuseur public.

Dans son spectacle, le rythme des gags et son regard déjanté sur le monde vous emmènent dans un univers fantasque, où il nous raconte son histoire, son parcours, ses mémoires... figés entre souvenirs et fabulation.

70 minutes de folie qui dévoilent le vrai visage d'un artiste attachant, sensible et déséquilibré.

D'ailleurs, certains pensent qu'il est schizophrène, c'est faux, ils sont plus nombreux que ça...

Survolté, comique, chanteur, moqueur, musicien, danseur, performer...

Un artiste polyvalent qui fascine tous les publics qui le surnomment déjà le "Jim Carrey Français".
Et vous ? Êtes-vous prêt à découvrir cet ovni de l'Humour ?

En attendant, comme dirait son grand père : "Dans la vie, faut savoir tout faire, alors fais les rire... moi, je me repose".

Tarif : 20 €
Réservations : 04.94.03.73.05 ou Office de Tourisme et points de ventes habituels.
www.fantaisie-prod.com



**NOUVEAU CRÉNEAU HORAIRE
À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
À COMPTER DU 23 FÉVRIER 2022**

Mercredi, de 14h30 à 16h

Focus sur les jours de COLLECTE en porte à porte.

Si le MARDI, ce sont les papiers et cartons dans la poubelle couvercle jaune et le JEUDI, les bouteilles et flacons plastiques vidés dans les sacs transparents ou la poubelle grise, le LUNDI, c'est, selon les semaines :

- Lundi, 1^{er} et 3^{ème} du mois : le végétal.
- Lundi, 2^{ème} et 4^{ème} du mois : les encombrants.
- Lundi, 5^{ème} du mois quand il existe : Rien, semaine blanche !

Le ramassage des encombrants nécessite une démarche de demande préalable à la déchetterie par téléphone au 04.94.06.69.75 afin de planifier les dépôts et adapter les tournées. Le dépôt des encombrants peut se faire du dimanche au mercredi et plus commodément, la veille du jour programmé lors de l'appel de demande à la déchetterie.

Le dépôt du végétal doit se faire le samedi et le dimanche. Le lundi matin, tout nouveau dépôt sera considéré comme refus de collecte, les tournées de ramassage par quartier étant déjà

notées selon les tas observés par la tournée de programmation.

Attention, les pots de fleurs cassés, les porcelaines cassées (WC, lavabos, bidets...), les vitres cassées sont considérés comme "gravat" (potentiellement blessant pour les agents), et comme "refus de collecte" en porte à porte. La déchetterie les acceptera en apport volontaire direct sans soucis.

Une particularité 2022 avec la signature de la charte zéro plastique, est de ne plus mettre les végétaux dans des sacs plastiques. La dépose directement au sol des végétaux est possible ou encore, dans des sacs réutilisables accordéons.

Catherine DEFAUX
Adjoint au Maire chargé de la Transition écologique et Biodiversité et de la Santé publique

Extention des CONSIGNES DE TRI

A partir du 1^{er} mars, vos consignes de tri changeront.

En effet, à partir de cette date, vous mettrez dans votre poubelle plastique, votre sac en plastique transparent ou dans les colonnes d'apport volontaire grises, tous les plastiques sans distinction (bouteille, flacon, barquette, film, pot yaourt), les boîtes de conserve, les canettes de boisson et les dosettes de café.

Vous recevrez bientôt chez vous, une information complète et le nouveau guide de tri.

Il est à noter que le jour de collecte, soit le jeudi, ne change pas.

Le Maire,
Gilles VINCENT

Les professionnels de santé mandréens sont toujours actifs pour les injections des doses de vaccins contre le covid 19, aux officines des pharmaciens, aux cabinets des médecins et infirmier(e)s, et aussi à domicile.

La prise de rendez-vous est indispensable car les flacons ouverts sont utilisables, selon les produits, de 6 à 24 personnes et à ce jour, gaspiller n'est pas envisageable.



Avec Tabac Info Service, découvrez tous les conseils et les stratégies pour arrêter de fumer.

Réalisez votre diagnostic (quel fumeur êtes-vous ?), choisissez votre stratégie (arrêter seul ou accompagné, choisir un traitement adapté ou la vapoteuse), et enfin, résistez aux difficultés imprévues (mais passagères), c'est tout cela que vous propose le site tabac-info-service.fr.

N'hésitez pas non plus à vous rendre chez votre médecin traitant qui pourra mesurer votre dépendance notamment par le questionnaire - test de Fagerström.

Le recours au numéro de téléphone gratuit 3989 reste un moyen de soutien supplémentaire.

PLUS JAMAIS ÇA

REJOIGNEZ LE CCFP POUR PROTÉGER NOTRE FORÊT ET NOS POPULATIONS

Pour tous renseignements
ccff83430@gmail.com

CCFP - SAINT-MANDRIER - VAR

Essor ÉCONOMIQUE

L'ENSEIGNE UTILE S'INSTALLE SUR NOTRE PRESQU'ÎLE !

Mr Jean-Paul CATALA, Directeur général, a commenté l'annonce de cette ouverture prochaine : « Nous sommes très heureux d'ouvrir un nouveau magasin UTILE, le quatrième pour nous en PACA. Nous gérons des commerces depuis de très nombreuses années en famille, nous sommes donc ravis de proposer aux Mandréennes et Mandréens une nouvelle offre en libre-service. Nos magasins valorisent les produits frais et les services de proximité dans des communes identiques à Saint-Mandrier ».



Ce commerce de proximité, accessible aux personnes à mobilité réduite, situé quai Séverine, vous propose les livraisons à domicile et bien d'autres services dont les conditions en magasin vous seront expliquées par une équipe souriante et dynamique.

Du lundi au samedi, de 8h à 19h30 et le dimanche, de 8h30 à 13h
17 Quai Séverine à Saint-Mandrier-sur-Mer - Téléphone : 04 98 03 14 54



Recruter du personnel saisonnier demande une bonne organisation et anticipation.

Vous êtes un professionnel ou une entreprise et vous recherchez des candidats ?

Contactez votre Bureau Municipal de l'Emploi :
bme@ville-saintmandrier.fr

Le BME met en relation les entreprises locales qui recrutent avec les candidats.

Vous êtes à la recherche d'un emploi saisonnier ?

A votre écoute, le BME vous orientera vers les entreprises qui recrutent.
Tél. : 04 94 11 51 61

Laure **PICHARD**
Conseillère Municipale déléguée à l'Emploi et au Commerce

Le mot de l'opposition

Monsieur Vincent les a vus... ou pas !

Pendant la campagne municipale et depuis le début de la mandature, Gilles Vincent cherche à discréditer les membres, soutiens et électeurs de la Vague mandréenne sans aucun sens de la courtoisie républicaine. C'est encore le cas dans un article du mandréen de Janvier où il sonne la charge contre les « bobos écolos et leur stratégie municipale ». Élever le niveau du débat ne fait apparemment pas partie des bonnes résolutions du Maire pour l'année 2022, et nous le déplorons. Les Mandréennes et Mandréens, qu'ils soient ou non électeurs de la Vague mandréenne, méritent mieux que ces invectives incessantes.

Qu'il ne soit pas d'accord avec les arguments défendus par les conseillers municipaux d'opposition, c'est son droit. Mais à quoi cela lui sert-il d'ajouter une insulte à chaque fois qu'il les nomme ?

Dans l'essai collectif « Les bobos n'existent pas »*, des sociologues ont démontré que ce mot devenu une insulte ne regroupe en fait aucune réalité. C'est une catégorie sociale qui n'existe pas mais qui permet à ceux qui l'utilisent de nier la complexité d'un débat en décrédibilisant ceux qui ne sont pas d'accords avec eux. Ils fantasment l'existence d'« envahisseurs » culturels qui chercheraient à attaquer les valeurs traditionnelles portées par le « vrai peuple », notion tout aussi fantasmée.

Il suffit de regarder en détail les listes présentées par Union pour Saint Mandrier et La Vague mandréenne et leurs programmes pour se rendre compte qu'aucune ne peut se revendiquer plus que l'autre du « vrai peuple ».

Accolé à « bobos », le terme « écolos » tendrait à faire croire que les préoccupations écologiques ne seraient qu'une lubie de l'élite. Effectivement, la qualité de notre environnement est une préoccupation importante de la Vague mandréenne mais elle n'a rien d'élitiste puisqu'il n'est plus à démontrer que la santé des hommes dépend de la santé de leur environnement et que les populations les plus touchées par les différentes pollutions et par les effets du changement climatique sont les plus fragiles.

Et puisque l'insulte ne lui suffit pas, Monsieur Vincent affirme contre la réalité que le « chef de file des bobos-écolos » est absent du village depuis deux mois alors que celui-ci a pu notamment, tout en étant soi-disant absent, participer à une réunion publique sur la réhabilitation de la propriété Fliche, organiser une réunion-débat sur la création d'une Maison de Santé à Saint-Mandrier, participer à une formation des élus ainsi qu'à un conseil municipal...

Puisqu'il vaut mieux en rire, nous vous conseillons de revoir le sketch des Inconnus où l'homonyme de Monsieur le Maire voyait également des envahisseurs partout <https://dai.ly/xm1vi>.

Prenez bien soin de vous

* « Les bobos n'existent pas », Jean-Yves Authier, Sylvie Tissot, Anais Collet, Colin Giraud, Jean Rivière - Presses universitaires de Lyon

Les élus de la Vague Mandréenne : Pierre CALMET, Denis CLAVE, Philippe DÉZÉRAUD, Jean-Ronan LE PEN, Nolwenn MONTAGNY - <https://lavague.info/>

La Tribune de la MAJORITÉ Union Pour Saint-Mandrier, de Marégau à Cépet

La Sécurité est un sujet important voire essentiel pour nombre de nos concitoyens. Face aux nombreuses incivilités qui touchent notre pays, la municipalité s'engage chaque jour pour réduire les incivilités qui pourraient avoir lieu sur notre commune, même si, rappelons-le, la sécurité est une mission régalienne de l'État.

La Police municipale

L'effectif moyen de police municipale est de 5,3 policiers municipaux pour 10 000 habitants (données INSEE), le Var compte 9,76 policiers municipaux pour 10 000 habitants (données ministère de l'intérieur). Notre commune compte 8 agents municipaux soit un ratio de 12,98 policiers municipaux (données ministère de l'intérieur).

Nos agents, au service de la population, mènent chaque jour des missions de prévention, de surveillance et d'accompagnement des administrés. Ils assurent la sécurité au quotidien mais aussi, la sécurité lors de manifestations organisées par la commune ou les associations.

Saluons leur travail essentiel à la sérénité et la tranquillité d'un petit village comme le nôtre.

La Vidéo protection

Notre commune est surveillée, oui, pour la sécurité de tous. Un réseau de caméras est en place depuis de nombreuses années un peu partout sur la commune. Un complément vient juste d'être réalisé avec l'implantation de nouvelles caméras, notamment au Pin-Rolland ce qui permet un maillage efficace pour lutter contre les incivilités.

Grâce à elle, la police nationale a réussi à élucider de nombreuses affaires, ce qui nous rassure dans notre volonté de développer encore notre réseau.

Voisins Vigilants

Notre commune s'est inscrite dans la démarche de Voisins Vigilants (www.voisinsvigilants.org) permettant d'optimiser la sécurité grâce aux remontées d'informations fournies par les alertes des habitants.

La sécurité est l'affaire de tous, c'est pourquoi nous vous incitons à vous inscrire, cette chaîne de vigilance est mise en place à l'initiative des citoyens dans un but de dissuasion.

Mairie Vigilante nous permet de gérer l'ensemble du dispositif Voisins Vigilants. Nous avons une vision globale de l'activité des Voisins Vigilants présents sur la commune.

L'équipe des élus d'Union Pour Saint-Mandrier, de Marégau à Cépet

Retrouvez-nous sur notre page Facebook : Gilles VINCENT 2020-2026/ Union Pour Saint Mandrier de Marégau à Cépet www.facebook.com/Gilles-Vincent-2020-2026-Union-Pour-Saint-Mandrier-De-Marégau-à-Cépet-100463088169259/

La jurisprudence impose que le droit de réponse à la libre expression de l'opposition ne soit publié que dans le numéro suivant.

Le Maire.

Droit de RÉPONSE à la libre expression de l'opposition parue au mois de janvier dernier.

Les élus de l'opposition ont bien tenté depuis 2 ans de vous faire croire que nous serions à Saint-Mandrier-sur-Mer dans un désert médical, mais il suffit de recenser le nombre de médecins, d'infirmiers, de kinésithérapeutes, de dentistes, pour casser cette fausse image.

Alors, poursuivant cette démarche, ils ont tenté, lors des élections municipales, de vous proposer une maison de santé qui, selon eux, serait le remède à ce prétendu désert médical. Sauf que leur projet se situait dans les locaux de l'ancienne gendarmerie maritime alors même que la Marine n'a jamais eu l'intention de se séparer de ces logements. A l'époque, nous avons dénoncé ce manque de sérieux des candidats de la Vague Mandréenne, mais il est vrai que les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent !

Aujourd'hui, ces élus d'opposition persistent dans leurs errements avec l'organisation de réunions dans le but de faire pression pour déboucher sur l'installation d'une maison de santé.

La position de la municipalité est claire et sans ambiguïté.

Elle est favorable à la création d'une maison de santé permettant à des professionnels de santé de se regrouper pour travailler en synergie. Elle encouragera ces initiatives qui gagnent à rester privées comme l'a indiqué d'ailleurs un médecin participant à cette réunion et exerçant dans une de ces maisons située sur une autre commune.

J'ai reçu, il y a quelques mois, une délégation de professionnels de santé venue me questionner sur les possibilités de créer une telle maison et nous avons regardé, sur le PLU de la commune, les opportunités d'installation. Depuis, ces opportunités se sont réduites car d'autres activités ont vu le jour sur ces lieux : c'est le cas notamment de l'ancien Spar et des deux garages du village. Je me réjouis que, pour l'un de ces deux sites, une famille de kinésithérapeutes mandréens y installe bientôt son cabinet et son habitation. Quelques opportunités existent encore, mais peut-être pas pour longtemps.

Demain, comme l'indique un colistier de la liste d'opposition, plusieurs médecins partiront pour une retraite bien méritée, mais les locaux qu'ils occupent seront alors possiblement vacants. Le problème ne serait donc pas exclusivement un manque de locaux.

Dès lors, vous comprendrez facilement que l'agitation des élus d'opposition sur le sujet et leur proposition de créer une association pour faire pression afin de voir un jour une maison de santé sur la commune, afin d'attirer de nouveaux professionnels de santé, n'est qu'une opération de basse politique.

Toutefois, si le souhait de certains professionnels de santé de la commune est de porter un tel projet afin de se regrouper en maison de santé ou autre dispositif, je me tiens bien entendu à leur disposition, afin de les aider à en faire aboutir la réalisation.

La santé des Mandréens et Mandréennes reste, encore plus en 2022, une des préoccupations prioritaires pour moi et mon équipe municipale.

Le Maire,
 Gilles VINCENT

ASSOCIATIONS - JEUNESSE - SPORTS - LOISIRS

TENNIS Club

Poursuivant sa route, l'équipe N°1 Seniors +65, après son parcours exemplaire en phase de poules (4 victoires 4 à 0), 1/4 de finale (victoire 4 à 0), et 1/2 finale (victoire par forfait), a remporté la finale du championnat par équipes, 3 victoires à 1, contre le Tennis Club Hyérois.

Félicitations à Yves Calvez, Jean-François Duchiron, Dominique (Antoine) Fontana, Jacques Macioce et Michel Pierriau.



Association Pointus et patrimoine



4 impasse la Beaumette
83 430 Saint-Mandrier-sur-Mer
04.94.63.94.58 - 06.89.08.74.30
appstmandrier@sfr.fr
www.pointusetpatrimoine.fr/
Fb : Pointus et Patrimoine Mandréen

Tout d'abord, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2022 et la santé, pour vous, vos familles et vos proches.

L'association Pointus et Patrimoine convie tous ses membres et ceux qui veulent défendre et sauvegarder ce patrimoine à son Assemblée Générale qui se tiendra le **samedi 19 février à 16 h** dans la salle Bailli Suffren

Gérald **POLITO**.
Président

L'ANSM Championne du Var Un Exploit !

L'ANSM est Championne du Var 2021 dans la catégorie course-croisière. Cela, devant des clubs très réputés comme Saint-Tropez, nos amis de la Marine de Toulon, Hyères, Ste Maxime, St Raphaël, Bandol...



Au niveau régional, la performance est également de taille car l'ANSM est 4^{ème} derrière les deux très prestigieux clubs marseillais, celui d'Antibes et devant Martigues et Cannes, réputés comme très actifs.

Au niveau national, l'ANSM est 32^{ème} derrière des très grands clubs de l'Hexagone, notamment ceux de la façade Manche / Atlantique (proches en TGV de la Région parisienne, donc très fournis en compétiteurs).

La progression de notre association mandréenne est à souligner. Sur les 10 dernières années, elle est passée de 94^{ème} à 32^{ème} en national, 25^{ème} à 4^{ème} en régional et de 8^{ème} à 1^{er} en départemental !

La base de calcul du championnat annuel de la Fédération Française de Voile prend en compte le nombre de compétiteurs actifs, les résultats et le dynamisme d'un club. C'est le cas de l'ANSM, pour preuve ! Notre pool de régatiers s'étoffe d'année en année, la participation et les bons résultats dans les régates locales sont là, idem pour les régates de haut niveau

en France ou à l'international, qui eux, vont augmentant.

2021 est donc un excellent cru, voire cru d'exception pour l'ANSM. Nos compétiteurs ont représenté notre Presqu'île de Charme avec brio et lui ont offert un titre de champion du Var.

Pour 2022, l'ANSM a prévu de garder ce très bon cap et avec des "p'tits plus". À suivre !

Jean-Christophe **GILLION**
Responsable de la Section Régates ANSM

C'est avec une grande tristesse que L'Atelier Provençal vous fait part du décès de **M. Claude FIORENZANO**, vice-président de notre association.



M. FIORENZANO était notre professeur de langue provençale, discipline dans laquelle il avait obtenu la distinction de CIGALE D'OR.

Nous garderons de lui l'image d'un homme d'une grande culture, sympathique et souriant.

Le bureau de l'**ATELIER PROVENÇAL**

USSM BASKET

La galette des rois n'a pas pu avoir lieu mais après les fêtes de fin d'année, l'école de basket de l'USSM Basket a reçu ses nouveaux Tee shirts, offerts par ses partenaires, et va maintenant pouvoir rayonner sur le territoire du Var.

Merci à nos partenaires et la Ville de Saint-Mandrier qui nous épaulent pour toutes nos actions.

Prochaines actions : Samedi 4 juin dès 13 h pour la JUNIOR LEAGUE OPEN START 3x3, Challenge Jean Derrien. Tournoi pour les moins de 15 ans.



Martial **ANCELIN**
Président USSM Basket



TELETHON 2021

Après l'année 2020 marquée par la COVID et qui a vu l'impossibilité de mettre en place des animations pour le TELETHON, l'OMJS et quelques-unes des associations habituelles, avec le désir de pérenniser ce moment de générosité et malgré les incertitudes et contraintes COVID, ont tenu à mettre en place des rendez-vous pour cette édition 2021.



Le traditionnel parcours sportif concocté par l'OMJS, a vu, dès la sortie de l'école, des dizaines d'enfants se défouler sur le terrain de basket du village puis retrouver leurs parents pour se retaper, grâce aux succulentes crêpes faites par nos amies des Ti'Mandréens et accompagnées du traditionnel chocolat qui, cette année, n'a pas eu le succès habituel en raison d'une météo très ou trop clémente.



Les Boulomanes du Creux Saint Georges ont encore pu démontrer leur générosité en reversant un chèque à l'AFM Téléthon, tout comme le Club de Bridge avec son concours institutionnalisé et la démonstration de la générosité de ses adhérents. Cette année, d'une manière spontanée, le club de tennis de Saint-Mandrier a rejoint la communauté des associations participantes en proposant un fil rouge consistant à dérouler des parties de tennis d'une demi-heure de 16 heures à 1 heure du matin. Une offre de restauration permettait aux joueurs et supporters d'assurer la réserve de forces nécessaires à ce "semi marathon" et ainsi apporter une belle recette supplémentaire.



Ce 6^{ème} TELETHON aura vu se confirmer cet événement annuel. Dès à présent, pour une édition 2022 démasquée, nous donnons rendez-vous à l'école de danse, à la fédération Cavalas et à GuYYY qui avaient fortement contribué à la réussite de l'édition 2019 et qui, sans les contraintes, nous auraient sûrement accompagnés.

Oui, pour la coordination du Var, cette édition a été une réussite malgré tout, avec une recette qui apportera une pierre à l'édifice de la recherche. Tout ceci nous encourage à envisager la prochaine en l'étendant à d'autres collaborations afin que le côté festif soit partagé par le plus grand nombre et les dons en augmentation.

L'OMJS tient à remercier tous ceux qui ont participé, de près ou de loin, à cette opération 2021. La Mairie et les services Techniques pour tous les moyens mis à disposition, l'Atelier Sympa ainsi que l'association des Pointus et Patrimoine pour leur généreuse participation financière, le Casino et l'épicerie "la Cave Mandréenne" pour les ingrédients apportés.

La traditionnelle Préparation Physique Générale habituellement mise en place par les coachs de l'OMJS n'a pu avoir lieu et pourrait être reportée au début d'année 2022, toujours au profit du Téléthon (renseignement page FB OMJS).

Christophe **TROÏA** et Jean-Pierre **MATHIAS**
OMJS

Le **PROGRAMME DES VACANCES** d'hiver est à découvrir grâce à ce QR code.

Foyer
DES
JEUNES
SAINT-MANDRIER-SUR-MER



Tap tap! ça CLIQUE et ça CLAQUE

Comme les claquettes qui ont résonné sur le parquet de la belle salle de danse de Saint-Mandrier au cours de l'initiation aux claquettes organisée par L'Agora en décembre, avec Linda Maestrini, danseuse et professeur de claquettes.

"Les claquettes, c'est à la fois de la danse et de la musique. C'est joyeux, ça se partage, cela dégage une énergie intense", détaille Linda Maestrini qui a donné des cours en Normandie pendant une dizaine d'années, puis rejoint la troupe du chorégraphe Sharon Lavi à Barcelone où elle a passé 13 ans.

Son attirance pour les claquettes remonte à l'enfance. "Ma grand-mère me faisait voir les comédies musicales, les grands classiques comme l'Américain Gene Kelly, se souvient Linda Maestrini. Ce qui m'a attiré, c'était vraiment le rythme, le côté jovial, avec des histoires gaies. Pour moi, c'était extraordinairement ludique et musical."

Une quinzaine d'amateurs ont participé à ce premier stage organisé à Saint-Mandrier, composé d'une heure de découverte des claquettes, tous niveaux, suivie d'une heure d'initiation à l'improvisation. En musique, bien-sûr.

Comment faire sonner ses pas, en rythme et dans le mouvement ? C'est à la fois un jeu de musicien (les claquettes sont l'instrument) et de danseur qui se révèle sur le parquet.

"Quel plaisir d'entendre ce rythme qui prend au corps, d'y participer avec le groupe, et de chercher à se poser sur la musique, comme un jeu sonore", témoigne Sonia, néophyte presque quinquagénaire.

Les stages sont ouverts à tous, débutants ou pratiquant déjà les claquettes, des chaussures peuvent être prêtées, selon les pointures, dans la limite des possibilités. Sinon, des chaussures personnelles font l'affaire.

Prochains stages les dimanches 6 mars et 8 mai de 10h à 11h (initiation) et de 11h à 12h (atelier improvisation).

Participation : 5 euros par heure et par personne
Contact : 06 21 41 82 62

Association **FESTIVE** de la **PRESQU'ÎLE**

Notre association a repris ses permanences le mercredi matin, de 10h à 12h, salle Myrte au Pin Rolland. Nous avons fait un apéritif de fin d'année, le samedi 4 décembre, pour retrouver nos adhérents, après toute cette période d'inactivité.

Les différents ateliers se déroulent, salle Myrte : le mercredi de 14h à 17h - Atelier Couture, le jeudi, de 14h à 17h - Scrapbooking, le vendredi, de 14h à 17h - Atelier Cartonnage.

Quelques sorties sont prévues, Aubagne et Pagnol, Cannes les îles de Lérins, Les Gorges du Verdon. Vide-grenier, vide-dressing, sont au programme.

Si cela vous tente, n'hésitez pas à pousser la porte, le mercredi matin. Nous vous donnerons tout renseignement complémentaire.

Le **BUREAU**

Un NOËL rempli d'étoiles !

Tout d'abord, nous vous souhaitons une très belle année 2022. De l'amour, de l'amitié, de la joie, des rires... et surtout et avant tout, une très bonne santé !

C'est le samedi 18 décembre que l'école de danse Presqu'une Étoile a présenté son spectacle de Noël à la salle Marc Baron.



Magali Calone a chorégraphié une vingtaine de danses de divers styles. Du classique au street en passant par le modern jazz et le contemporain. Ce spectacle a été très apprécié par nos spectateurs qui sont venus très nombreux. La salle a affiché quasiment complet.

La venue du Père Noël accompagné de cadeaux pour chaque élève a enthousiasmé des plus jeunes aux plus grandes de nos plus belles étoiles.

Nous remercions encore chacune des personnes qui ont pu nous aider dans ce projet dont la direction de la librairie Charlemagne à la Seyne-sur-Mer.

C'est une nouvelle année qui commence, c'est pourquoi vous pouvez encore rejoindre notre belle école de danse.

Nos disciplines :

Classique - éveils initiations - modern jazz - contemporain - street - projet vidéo - pilates - renforcement musculaire dynamique - yoga - kizomba.

Magali accueille les enfants dès l'âge de trois ans jusqu'à l'âge adulte. Elle a créé dans cette école de danse, un espace convivial où la bienveillance, les échanges, le partage et l'amour pour la danse sont les maîtres mots. Dans ses cours, on y travaille la technique, l'artistique, le dépassement de soi, tout en s'épanouissant.

Chacun peut y trouver sa place, débutant comme pré-professionnel.

N'hésitez pas à nous contacter au 06.20.12.57.98 pour plus de renseignements.

Très chaleureusement à toutes et à tous.

L'équipe de « **PRESQU'UNE ÉTOILE** »



Les BOULOMANES du Creux Saint Georges

Ce mois-ci se déroulera notre 1^{er} challenge fédéral de la saison au jeu provençal, en espérant que la situation sanitaire le permette.

Nous vous donnons donc rendez-vous autour des jeux de boules, le 26 février pour le « **Challenge des amis** » afin de découvrir ou redécouvrir ce sport, pas forcément connu de tous, mais bien ancré dans nos traditions.

Pour les renouvellements de licences ou nouvelles licences, une astreinte se tient tous les mardis sur le boulodrome de l'ancien stade du village.

L'école de pétanque reprendra le 16 mars, aux horaires habituels (de 14 h 30 à 16 h) et toujours sur l'ancien stade du village.

Les renouvellements de licences jeunes se feront à ce moment-là.

Pour toute information, contactez Laurent au 06 87 31 86 92.

Objectif : RECRUTEMENT 2022 Rejoignez l'équipage de la SNSM La Seyne/Saint-Mandrier

La Station SNSM de la Seyne/Saint-Mandrier, basée sur le port de Saint-Mandrier-sur-Mer, lance sa campagne de recrutement 2022 !

L'objectif est ambitieux : **intégrer 3 à 5 nouveaux sauveteurs embarqués** à l'effectif de la Station, d'ici fin février.

Rejoignez une équipe dynamique, motivée et soudée, déjà constituée de 30 bénévoles. Que vous souhaitiez donner du sens à votre temps libre, mettre vos compétences au service des autres ou tout simplement partager l'engagement bénévole d'une équipe passionnée, relevez le challenge et rejoignez la SNSM !

Si vous n'avez pas le pied marin, vous pouvez également proposer de vous investir sur un poste de soutien à terre.

Les pré-requis sont les suivants, en vue de pouvoir intégrer la Station :

- Être âgé de 18 à 66 ans ;
- Avoir l'aptitude médicale à exercer une activité physique (certificat médical d'aptitude à fournir) ;
- Habiter ou travailler à moins de 15 minutes du port de Saint-Mandrier (exigence de délai d'appareillage en cas d'interventions).

Des compétences complémentaires maritimes, techniques, sportives, de secourisme, informatiques, seront également une belle valeur ajoutée pour notre Station.

Des formations peuvent être dispensées, afin de vous faire monter en compétences et vous rendre plus opérationnel.

Si vous avez des questions ou souhaitez postuler, vous pouvez écrire au Président de la Station : president.la-seyne-st-mandrier@snsm.org

La SNSM est une expérience passionnante et enrichissante, parole d'équipier !

